

Conseil d'administration Profil du poste d'administrateur

Le comité de gouvernance et de mise en candidature de l'Institut des CBV invite les membres exceptionnels de l'Institut des CBV et les leaders de l'industrie dans des professions connexes dans tout le pays à poser leur candidature pour se joindre au conseil d'administration de l'Institut des CBV dans un poste d'administrateur délégué. Les administrateurs délégués sont nommés selon les compétences et l'expérience qui correspondent aux besoins du conseil et ne sont *pas tenus* d'être membres de l'Institut des CBV.

À propos de l'Institut des CBV

L'Institut des experts en évaluation d'entreprises (« Institut des CBV ») est une organisation professionnelle d'évaluation qui se consacre à protéger l'intérêt du public en établissant les normes les plus strictes en matière d'évaluation d'entreprises par l'entremise de normes d'exercice, d'exigences en matière de formation et d'accréditation, de leadership intellectuel et de lignes directrices déontologiques qui appuient et favorisent l'intégrité de la profession d'évaluateur d'entreprises au Canada. L'Institut des CBV est également un membre actif du milieu international de l'évaluation d'entreprises et il participe à l'établissement de nouvelles normes de pratiques exemplaires en matière d'évaluation dans le monde entier. Depuis ses bureaux basés à Toronto, l'équipe de direction de l'Institut des CBV et son conseil d'administration travaillent à l'échelle nationale et sont dispersés géographiquement au Canada et à l'étranger.

L'Institut des CBV veille à s'assurer que le titre d'expert en évaluation d'entreprises (« CBV ») est le meilleur titre et l'instrument essentiel pour la prise de décisions d'affaires éclairées pour près de 3 000 CBV du monde entier. L'Institut des CBV apporte une contribution importante à la profession d'évaluateur d'entreprises en fournissant à ses membres des outils efficaces qui leur permettent d'anticiper, d'influencer et de résoudre de façon proactive des défis pour les industries et les entreprises du monde entier.

Structure du conseil d'administration

L'Institut des CBV a vu sa taille et le nombre de ses membres augmenter au cours de la dernière décennie, et il est prêt à tirer parti du paysage changeant de la profession d'évaluateur d'entreprises et des occasions qui se présentent aux membres qu'il sert aussi fièrement, ainsi qu'à les adopter avec assurance. Alors que l'Institut des CBV maintient sa trajectoire de croissance, le conseil d'administration fournira des conseils stratégiques afin de soutenir et de maintenir sa valeur à court et à long terme auprès des membres et d'intervenants clés très engagés. L'Institut des CBV est actuellement gouverné par un conseil d'administration composé de 15 administrateurs, qui participent également à différents comités de gouvernance, à savoir : accréditation, audit et finances, formation, gouvernance et mise en candidature, marketing et communications, et exercice et normes professionnels.

Le conseil d'administration de l'Institut des CBV compte un minimum de 10 administrateurs et un maximum de 15, dont trois peuvent provenir de professions clés connexes. Six des membres du conseil d'administration sont élus à l'échelle régionale et les autres le sont parmi l'ensemble des membres de l'Institut. Les administrateurs du conseil d'administration sont élus pour des mandats de trois ans, avec des mandats d'un ou deux ans pour les dirigeants. Les administrateurs peuvent servir un maximum de deux mandats de trois ans consécutifs.

Compétences souhaitables pour le conseil d'administration de l'Institut des CBV – générales

Le membre idéal du conseil d'administration de l'Institut des CBV :

- est éthique et crédible, avec un style de communication inclusif et captivant;
- est un leader très engagé, respecté et disposant d'un réseau de contacts dans la communauté des CBV ou la communauté des affaires;
- comprendra et appréciera la bonne gouvernance;
- est conscient des tendances du secteur, comprend les moteurs du marché et les autres questions ayant un impact sur la profession d'évaluateur d'entreprises, et est capable d'évaluer les risques et les occasions connexes pour l'Institut des CBV et ses membres à l'heure actuelle et dans les années à venir;
- est capable d'aider à trouver, développer et faciliter des partenariats et des alliances au nom de l'Institut des CBV, menant à des collaborations et des occasions percutantes dans les secteurs d'activités et les régions géographiques;
- comprend le rôle de gouvernance d'un administrateur, ainsi que l'importance de soutenir, de gérer et d'orienter les plans stratégiques plutôt que de participer à l'exécution et aux activités quotidiennes de l'Institut des CBV;
- est prêt à être un ambassadeur efficace de l'Institut des CBV, et à fournir une contribution positive à la culture du conseil d'administration de l'Institut des CBV, ainsi qu'à la croissance et à la transformation continues de l'Institut des CBV, pour de nombreuses années à venir.

En plus de ce qui précède, une expérience antérieure en matière de gouvernance (au sein ou en dehors de l'Institut des CBV) ou une formation sur la gouvernance des conseils d'administration sont des atouts importants. Le conseil d'administration de l'Institut des CBV célèbre la diversité de pensée, d'expérience et de parcours, et encourage l'inclusion en son sein afin de refléter la diversité et l'expérience de ses membres et des communautés professionnelles plus larges sur lesquelles l'Institut des CBV a un impact.

Compétences souhaitables pour le conseil d'administration de l'Institut des CBV – Spécifiques

Pour les mises en candidature des administrateurs de 2026 (c.-à-d. le mandat de juin 2026 à juin 2029), le comité de gouvernance et de mise en candidature a identifié les attributs suivants comme étant ceux qui renforceront le conseil en accord avec les besoins de l'Institut des CBV

- Personnes ayant une expérience diversifiée
- Personnes qui sont des leaders dans leur milieu de travail
- Personnes travaillant en dehors du domaine de l'exercice public, plus précisément :
 - Capital-investissement, banques d'investissement ou fonds de pension
 - Organismes de réglementation
 - Milieu juridique
- Personnes ayant une expérience préalable en matière de gouvernance (conseil d'administration ou comité), y compris au sein des comités de l'Institut des CBV
- Personnes qui ont une « vision d'ensemble » ou qui sont visionnaires

Cela représente une occasion exceptionnelle pour un leader transparent, innovant et authentique, qui maîtrise la profession d'évaluateur d'entreprises et qui s'intéresse aux tendances du marché et aux occasions qui affecteront la profession future d'évaluateur d'entreprises à l'échelle mondiale. Ce communicateur efficace travaillera en collaboration avec le conseil d'administration de l'Institut des CBV, sa directrice générale et l'équipe de haute direction, ainsi qu'avec les membres et les parties prenantes clés

de l'Institut des CBV pour faire progresser les priorités de l'Institut sur le plan de la stratégie et de la gouvernance.

Responsabilités du conseil d'administration

Servant des fonctions de leadership stratégique et de gouvernance, les administrateurs du conseil d'administration de l'Institut des CBV contribuent à la mission stratégique, la vision, l'éthique et l'orientation stratégiques et à long terme de l'organisation et les soutiennent, travaillant en étroite collaboration avec la directrice générale et l'équipe de haute direction de l'Institut des CBV.

Chaque administrateur s'engage à accorder tout le temps nécessaire pour exécuter ses tâches au sein du conseil d'administration et des comités, y compris la préparation des réunions, et la présence et la participation aux réunions. Les administrateurs du conseil d'administration ne sont pas rémunérés pour leurs services, et l'engagement requis en matière de temps inclut généralement trois réunions en personne et trois réunions virtuelles par an, plus la participation à au moins deux des comités du conseil d'administration qui se réunissent lors de rencontres organisées entre celles du conseil d'administration, au besoin. Il faut suffisamment de temps pour se préparer et assister aux réunions du conseil d'administration et des comités, ainsi que pour rester informé des tendances du marché et des possibilités connexes, tant au niveau national qu'international, liées à la profession.

Les administrateurs fournissent un soutien en matière de gouvernance aux plans annuels et stratégiques de l'Institut des CBV, et ouvrent à la directrice générale et à l'équipe de haute direction des portes qui permettront de faire progresser les initiatives clés de l'Institut des CBV. Sur le plan externe, le conseil d'administration offre un visage unique du leadership au nom de l'Institut des CBV, avec l'occasion de rendre plus visibles les enjeux clés pour les CBV lors de différents événements de l'industrie. Les administrateurs agissent également comme ambassadeurs positifs pour la profession d'expert en évaluation d'entreprises et contribuent à une culture exceptionnelle d'apprentissage continu et de perfectionnement professionnel à l'Institut des CBV.

Les membres du conseil d'administration de l'Institut des CBV jouent un rôle important dans la croissance continue de l'Institut afin d'assurer la réussite du prochain chapitre de collaboration internationale et de bonne gouvernance à l'échelle nationale, et collaborent pour élever la profession d'évaluateur d'entreprises et le titre de CBV à l'échelle mondiale.

Pour postuler un poste

Si vous souhaitez explorer cette occasion stimulante de leadership au sein du conseil d'administration de l'Institut des CBV, veuillez fournir votre curriculum vitae, ainsi qu'une brève lettre d'accompagnement qui souligne votre expérience pertinente en tant que CBV, votre expérience en affaires ou au sein de conseils d'administration, vos compétences clés, énoncées dans les présentes, et les raisons pour lesquelles vous souhaitez servir au sein du conseil d'administration de l'Institut des CBV.

Veuillez envoyer vos documents à l'attention du comité de mise en candidature de l'Institut des CBV, a/s de Christine Sawchuk, présidente-directrice générale de l'Institut des CBV à christine.sawchuk@cbvinstitute.com.

Les documents pour les postes d'administrateur délégué doivent être remis **le 28 février 2026**. Aucune prolongation ne sera accordée.